

# Compte- rendu du conseil d'école n°1

**DATE** : mardi 13/11/2018 à 18h15

**PRÉSENTS** : Enseignants : Mmes HIALE-G(directrice), ALBERT, BAREILLES, BARÈGE, CRABOT, RUPERD

Mairie : Mme LAPLACE-NOBLE et Mr PEYROULET

Représentants titulaires des parents d'élèves :

Mmes et Mrs LAFUENTE, UGARTE, TYTGAT, LABAT, OLLIVIER,

Représentants suppléants des parents d'élèves :

Mmes ERRECART, VERHULST

ATSEM : Mmes LAGREZE et SCORNET

DDEN : Mme CHERET

## Présentation du conseil d'école et de ses fonctions.

### ELECTIONS

Nombre d'inscrits : 239 ; votants : 75 ; taux de participation : **31,38%** contre 42,92% en 2017 (50% en 2016)

Représentants titulaires des parents d'élèves :

Mmes et Mrs LAFUENTE, UGARTE, TYTGAT, LABAT, OLLIVIER, STATUCKI

Représentants suppléants des parents d'élèves :

Mmes et Mrs GERARD, RAUZY, ERRECART, VERHULST, AMORIS, THEBAUD

### RENTREE 2018

EFFECTIFS : 127 enfants inscrits à la rentrée. Soient : 37 PS, 38 MS, 52 GS. A noter l'arrivée de 3 nouveaux élèves en décembre (2 GS et 1 MS)

4 nouvelles adultes : 2 enseignantes : Mmes Albert et Macias et 2 Atsem : Fanny et Appoline

Classe de Mme BARÈGE : 21 élèves 12 Petites Sections et 9 moyennes sections

Classe de Mme CRABOT : 23 élèves 14 Petites Sections et 9 moyennes sections

Classe de Mmes BAREILLES : 24 élèves de grandes sections

Classe de Mmes HIALE-GUILHAMOU et MACIAS: 23 élèves 6 Moyennes Sections et 17 grandes sections

Classes bilingues occitan : Mmes ALBERT et RUPERD

PS-MS : 18 élèves 11 petites sections et 7 moyennes sections

MS-GS : 18 élèves 7 moyennes sections et 11 grandes sections

Le jour de décharge de direction est le mardi.

Le personnel ATSEM est le même que l'an passé, pas de changement mais rotation sur les classes par rapport à l'an dernier et nous accueillons Fanny et Appoline sur la nouvelle classe MS- GS occitan.

Des stagiaires Atsem interviendront dans l'année. Elles observent et aident à la préparation matérielle, en classe et pour le service au restaurant scolaire.

Une stagiaire professeur d'école était en observation la semaine dernière.

### Rythmes scolaires :

Nouveaux horaires de classe : 8h30/11h45 (accueil à 8h20) et 13h45/16h30 (accueil à 13h35). Les adultes de l'école constatent que les enfants sont moins fatigués et énervés avec ces nouveaux rythmes.

Changement de fonctionnement pour les entrées de classes par les portes extérieures . Les parents ne rentrent plus dans les bâtiments à 8h20 et 13h35.

Les récréations sont échelonnées le matin entre 10h15 au plus tôt pour les 3 classes de ms-gs et 11h30 pour les 3 classes de ps-ms au plus tard. Une récréation commune à toutes les classes a lieu l'après midi à 15h30.

2 classes de ps-ms font également un temps de motricité tous les jours dans la cour l'après- midi à 15h quand le temps le permet.

Remerciements à la mairie pour les nouveaux tracés de circuits et de jeux dans la cour.

### **COOPERATIVE scolaire :**

La coopérative scolaire est gérée par une association : « association de l'école maternelle de Sauvagnon ».

Le bureau de cette association est renouvelé chaque année lors de son AG (cf compte- rendu présenté par Mme Barège).

Mme Bareilles en est la trésorière et nous fait un point à chaque début d'année. Les enseignantes proposent de faire un point sur les besoins et les dépenses également au moment du second conseil d'école avec 2 membres de l'ape afin d'anticiper les besoins de l'année suivante.

Son rôle : elle sert à acheter du petit matériel pour les classes, les cadeaux de Noël et finance une partie des sorties scolaires et des spectacles proposés aux enfants.

Son financement :Participation libre et facultative des familles à la rentrée scolaire cette année encore (avec un maximum de 15€ ). Merci à tous. Ainsi que des dons de l' association de parents d'élèves en fonction des bénéfices de leurs manifestations.

Dons de l'APE ??? Si idem que l'an dernier, le don servira à Noël + sortie cirque ou ateliers cirque . L'équipe enseignante demande de faire le don avant les dépenses.

Le bilan financier est présenté par Mme Bareilles.

Le bilan est approuvé et signé par tous les partenaires. Il est à disposition à l'école.

### **SORTIES, PROJET :**

Le fil rouge de l'année porte sur le cirque

Toutes les classes feront des séances de cirque à l'école de cirque de Lescar entre mars et mai (selon les classes).

Les MS-GS et les classes d'occitan iront au cinéma le Méliès le 7/12 voir un dessin animé sur Noël

Visite du père Noël le jeudi 20/12

Toute l'école ira au théâtre Alexis Peyret voir «Promenons nous dans les boites» le 8/01.

Les classes d'occitan iront au carnaval béarnais le 14/02.

Un décroisement GS « atelier philosophique » a lieu le mardi en fin de matinée. Jusqu'à Noël, 4 ateliers tournants sur 4 thèmes différents.

### **REGLEMENT INTERIEUR et présentation des divers registres : RSST, PPMS, PPMS attentat, RDGI, accessibilité:**

- Relecture du règlement intérieur et modifications. Vote du règlement intérieur. Cf annexe
- PPMS : présentation des 2 PPMS et des différents cas de figures des PPMS et des différentes évacuations ou mise à l'abri.

2 exercices ont déjà eu lieu : un exercice évacuation incendie et un de mise en sécurité attentat .

- Registre Santé et Sécurité au Travail : Rappel de l'existence de ce registre et de ses objectifs. Ce registre est à la disposition de chacun au bureau de la directrice et est affiché à l'entrée . Toute personne (personnel, parent,...) fréquentant l'école est invitée à noter dans ce registre les observations ou problèmes qu'elle pourrait rencontrer

en matière de santé, de sécurité, d'hygiène et de conditions de travail. Cela sera ensuite transmis à l'inspection académique. Cette année 1 événement a été signalé et transmis à l'Ien.

- Registre des Dangers Graves et Imminents,
- Registre d'accessibilité.

Nous vous rappelons que pour toutes questions, remarques, suggestions, le 1er interlocuteur des parents doit être l'enseignant de la classe et la directrice. Nous sommes à votre écoute.

### **BILAN FETE DE L'ECOLE :**

les enfants ont été exemplaires de danser et chanter par cette météo, la fête de fin d'année s'est bien passée malgré la très forte chaleur et 2 évanouissements adultes.

Pour juin 2019, les enseignants en ont parlé en réunion d'équipe à la pré rentrée (avec l'équipe de l'élémentaire) et souhaitent à l'unanimité faire le spectacle des enfants un vendredi soir. Date : 28/06 à 18h proposé ?

Question de la possibilité d'une estrade basse pour mettre en valeur le travail des enfants ou autre sol pour éviter les plis de la moquette qui se soulève?

### **Point Mairie : restaurant scolaire et plan mercredi**

- demande de modifier d'emploi du temps de l'entretien de la classe oc GS le jeudi matin, chaises à abaisser après l'entretien.
- fermetures portes- fenêtres et volets très difficiles dans cette classe
- label plan mercredi : la mairie a obtenu ce label qui permet de maintenir le taux d'encadrement des tap sur le temps de garderie et un partenariat avec les associations locales. Par exemple, en élémentaire, des activités seront proposées comme le tir à l'arc, le vélo, le volley. En maternelle, 3 coins différents sont proposés à la garderie : coloriage, motricité à l'extérieur, loisirs créatifs.
- Self : il concerne l'élémentaire ; tout s'est bien passé. Les grandes sections l'essaieront en fin d'année.

### **Points APE :**

- Est- il envisageable d'interdire les zones de récréation qui sortent du champ de vision des instituteurs qui surveillent les récréations? Les règles de vie sont établies dans les classes en début d'année. Les zones hors champs de vision sont déjà interdites.

- Quand sera la fête de l'école cette année ?
- Le partenariat entre l'école et l'ape : les enseignantes sont à l'écoute et ouvertes à des partenariats. Cela s'est déjà fait dans certains moments : ateliers jeux de société, présentation des métiers, présentations des pays d'origine... De tels moments peuvent être envisagés selon les projets des classes. L'importance est d'avoir une confiance mutuelle et un respect du rôle de chacun.
- Comment est prise en compte la classe d'occitan en terme de sécurité ( plan de confinement, alarme incendie) et la gestion de la récréation en cas de mauvais temps.  
-PPMS : ce bâtiment est indépendant. La question a été soulevée lors des exercices de début d'année.  
-Récréation par temps de pluie : comme dans toutes les classes, l'enseignant ces jours là décide ou pas de sortir les enfants ou de faire la récréation dans la classe.
- est il possible de mettre le panneau d'affichage au niveau du portail car les parents ne passent plus par l'entrée principale et est il possible d'avoir un coin pour l'affichage l'ape ? La demande a déjà été faite à la mairie depuis le changement des entrées. C'est en cours.
- La communication des journées porte-ouverte semble perfectible, qui est responsable des invitations et par quel biais sont elles envoyées ? Les porte-ouvertes ont eu lieu pour la 1ere fois l'an dernier à l'initiative de la mairie et en collaboration avec les enseignants. La date avait été décidée un peu tardivement ainsi que la communication (mail, site commune). La directrice propose de faire ce jour là les inscriptions PS si l'expérience est renouvelée.

**Informations diverses :**

- le RASED : la psychologue scolaire est toujours rattachée à l'école de serres castet. Ses coordonnées sont à votre disposition au tableau d'affichage et au bureau. Elle interviendra à la maternelle uniquement si besoin de bilan. Il s'agit de Mme Marque Marie-Rose. Les familles peuvent faire appel à elle quand ils le souhaitent. Nous regrettons toujours l'absence de maître E et G dans notre secteur .

Remarques diverses :

- Rappel à tous les parents : l'école maternelle fonctionne beaucoup avec du matériel de récupération et est preneuse de beaucoup de choses venant des entreprises.  
N'hésitez pas à nous solliciter avant de jeter ! Nous avons besoin de **petits pots avec couvercles et de tissus**. Merci d'avance!
- 

Prochain conseil d'école fixé le 12/03/19.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, en nous souhaitant une très belle année scolaire ensemble.